

# Compte-rendu de la séance du 4 mars 2022



**Étaient présents** : Laurent KRIEGER (maire), Denis STAHL (1ère adjoint), Matthieu STOLL (2ème adjoint), Frédéric MOSTER (3ème adjoint), Alphonse MULLER, Pascal SCHMITT, Anne-Catherine RUCK, Ludovic CRIQUI, Nathalie WROBEL  
**Étaient absents** : Christian HUFFLING (procuration), Florence BISCH (procuration), Laurent BESCOND (procuration), Christiane FISCHER (procuration)

Le compte-rendu de la séance du 14 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

## 1 Vote du compte de gestion et du compte administratif 2021

Le compte administratif (dressé par la Commune, approuvé par 12 voix pour et 1 abstention) et le compte de gestion 2021 (dressé par le SGC de Saverne, approuvé à l'unanimité) ont été arrêtés comme suit :

Réalizations 2021			Reports 2020	Résultat de clôture 2021
Fonctionnement	Recettes	366 429,21 €	365 591,23 €	455 434,68€
	Dépenses	276 585,76 €		
		89 843,45 €		
Investissement	Recettes	144 979,70 €	- 2 853,12 €	- 16 564,34 €
	Dépenses	158 690,92 €		
		- 13 711,22 €		
				438 870,34€

**Résultat global de clôture : 438 870,34 €**

Tenant compte des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 110 956,07 €, les conseillers municipaux décident d'affecter le résultat global de clôture comme suit :

- la somme de 327 914,27 € au compte 002, excédent de fonctionnement reporté (recette)
- la somme de 16 564,34 € au compte 001, déficit d'investissement reporté (dépense)
- la somme de 127 520,41 € au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé (recette)

## 2 Référentiel comptable M57

Les conseillers, à l'unanimité, autorisent la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023 en lieu et place de la nomenclature M14 actuellement appliquée.

## 3 Borne de recharge pour véhicules électriques

Le maire propose aux conseillers l'installation d'une infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. Ce service, à disposition des habitants de la commune, ou d'utilisateurs de passage ayant besoin de recharger leur véhicule répondrait à un besoin naissant observé sur la commune et permettrait d'anticiper les évolutions à venir en matière de mobilité électrique. Après examen de 2 devis, les conseillers (9 voix pour et 4 abstentions) choisissent la proposition d'ES Energies portant sur la fourniture et l'installation clé en main d'une infrastructure dédiée pour la charge de véhicules électriques et hybrides rechargeables. La tarification appliquée sera soumise au vote après étude avec le prestataire sélectionné.

## 4 Défibrillateur automatisé externe (D.A.E.)

La réglementation impose aux Etablissements Recevant du Public (ERP) de catégorie 4 (accueil de moins de 300 personnes) la présence d'un D.A.E. Afin de mettre la salle des fêtes en conformité, le dispositif actuellement en place sur la façade de la caserne sera déplacé à côté de l'entrée de la salle, restant accessible aux habitants en cas de nécessité.

## 5 Travaux complémentaires rue des Acacias

Monsieur Denis STAHL fait le point sur les travaux de voirie rue des Acacias et soumet aux conseillers un devis rectificatif prenant en compte des changements mineurs apportés au projet initial, notamment la transformation de certains espaces verts en surfaces goudronnées et pavées à la demande des riverains. Les conseillers, à l'unanimité, valident le montant actualisé des travaux pour un total de 79 876,68 € TTC.

## 6 Consistoires réformés

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la fusion des consistoires de Strasbourg, de Bischwiller et de Sainte-Marie-aux-Mines de l'Église Protestante Réformée d'Alsace et de Lorraine.

## 7 Création de postes

Dans le cadre d'un bilan sur la situation professionnelle des agents, sur proposition de la commission Ressources Humaines, et en remplacement des postes existants de Rédacteur territorial et d'Adjoint administratif territorial, les conseillers,

- par 8 voix pour et 5 abstentions, acceptent la création d'un poste d'Attaché territorial contractuel : durée de service fixée à 35/35ème, rémunération basée sur l'indice brut 693, indice majoré 575.
- par 11 voix pour et 2 abstentions, acceptent la création d'un poste de Rédacteur territorial contractuel : durée de service fixée à 17/35ème, rémunération basée sur l'indice brut 538, indice majoré 457.

## 8 Divers

Monsieur Denis STAHL fait le point sur les travaux en cours :

- La rénovation des réservoirs du château d'eau est achevée.
- A la suite des problèmes d'écoulement d'eau dans un logement communal, des travaux de plomberie sont prévus.
- Des réparations sont en cours sur la chaudière de l'école.

Les prochains conseils municipaux sont programmés à 20h30 les 8 avril et 13 mai 2022.

*Le maire : Laurent KRIEGER*

## AVIS



### Election présidentielle les 10 et 24 avril 2022

Vous êtes absent ce jour-là et souhaitez donner procuration à un autre électeur ? Saisissez votre demande en ligne <https://www.maprocuration.gouv.fr/> et rendez-vous ensuite au commissariat pour la valider en présentant votre pièce d'identité. Vous pouvez également faire la démarche entièrement sur place, sans passer par le service en ligne.

Vous souhaitez vérifier votre inscription sur une liste électorale, ou avez besoin de votre numéro d'électeur ? <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Suite à la refonte de la liste électorale, chaque électeur recevra prochainement sa nouvelle carte électorale.



**Il est strictement interdit, sous peine d'amendes, de déposer des déchets verts dans les champs ou sur les chemins.** Les résidus de taille ou de tonte sont à déposer dans les points verts de la ComCom ou peuvent être utilisés comme ressources dans le jardin.



Il arrive que des agriculteurs labourent au-delà de la limite de leur parcelle en empiétant sur l'emprise des chemins d'exploitation. Cette pratique est préjudiciable au maintien en bon état des chemins entretenus par l'Association Foncière et gêne le passage des engins agricoles.